



L'Europe
des communes

TÉMOIGNAGE



LA SALLE DES FÊTES DU GRAND-PARC DE BORDEAUX

À Bordeaux en Gironde
(264 767 habitants)

LE PROJET

La Salle des Fêtes du Grand-Parc est un équipement culturel de la Ville de Bordeaux, construit entre 1964 et 1967 dans le quartier du même nom. Dès son ouverture, des programmations culturelles professionnelles ainsi que des activités socioculturelles de proximité ont pris place à tour de rôle dans cette salle simple, accueillante et accessible. Très vite reconnue comme pôle d'identité du quartier, elle a durablement marqué l'histoire musicale de la ville par sa programmation musicale rock des années 80 et 90 avant d'être fermée pour des raisons de sécurité.

L'objectif de sa rénovation est de créer un espace de vie sociale et socio-culturelle autour d'une salle de spectacle modulable de 1200 places, qui permette de dynamiser la vie associative et de proposer des contenus culturels pluridisciplinaires. Ce projet a été co-construit avec les habitants du quartier qui participent aujourd'hui également à sa gouvernance.



1,1 M€ du FEDER géré par la
Région Nouvelle-Aquitaine

Budget total de 4,3 M€



Le FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional

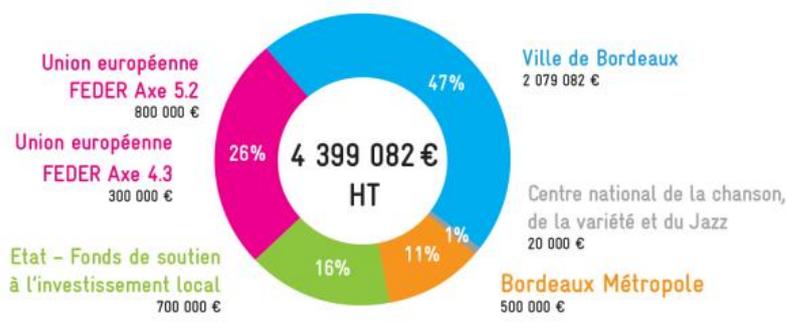
Il vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité et en favorisant le développement durable.

Il contribue à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en corrigeant les déséquilibres régionaux.

En France, la gestion du **FEDER est confiée aux conseils régionaux, désignés « Autorités de gestion »**. Chaque Région établit son programme opérationnel, sur la base de grandes orientations nationales.

1. Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
2. Améliorer la compétitivité des PME,
3. Favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication,
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Questions à Olivier Mauret, Directeur des Coopérations et partenariats à la Métropole de Bordeaux



Quelles leçons avez-vous retenues de cette expérience et du processus dans son ensemble ?

Cette réhabilitation a bénéficié de soutiens financiers multiples au titre de la performance énergétique du bâtiment et de l'attractivité de cet équipement dans le quartier prioritaire du Grand-Parc.

En apportant 26% de subventions au titre du FEDER, l'Europe a permis de boucler le plan de financement de cet équipement majeur dans le projet de réhabilitation global du quartier du Grand-Parc à Bordeaux.

Le travail avec les services instructeurs de cette subvention a permis d'optimiser le soutien en allant chercher des crédits FEDER sur 2 mesures différentes : l'axe 5.2 (améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté) et l'axe 4.3 pour l'efficacité énergétique. Son implantation au cœur d'un quartier prioritaire, l'association des habitants dans le projet et dans la gouvernance de l'équipement, et le volet performance énergétique ont été 3 points forts qui ont permis le soutien du FEDER

Quels conseils donneriez-vous aux mairies qui souhaiteraient bénéficier, comme vous, des fonds européens pour leurs projets locaux?

Toujours prendre l'attache de l'Autorité de gestion (la Région en l'occurrence en France) et échanger avec le service instructeur sur les critères d'éligibilité. Il est important d'avoir pris connaissance en amont du Programme opérationnel régional (POR) qui définit les priorités d'intervention, le type d'actions cofinancées et les porteurs de projet potentiels

[Retour au sommaire](#)